

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2025 – 020****BUDGET GÉNÉRAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Séance du : 11 Avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril, à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 09

Présents ou représentés : 09

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Alain FAUST,
Stéphane FERRIER, Sylvie MATHON, Per ONOL LANG, Anthony
SIONNET

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Alain FAUST

Absent : -

Secrétaire de séance élu : Sylvie Mathon

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu la loi 82-123 du 2 mars 1982 et, notamment l'article 7 qui indique que le Budget Primitif doit être voté avant le début de l'exercice auquel il se rapporte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel relatif au budget prévisionnel relatif au budget général, pour l'exercice 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif général de l'exercice 2025 dont la vue d'ensemble est jointe à la présente délibération.

Il est procédé au vote de la délibération.

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance
Sylvie MATHON



Délibération n°2025-020

**BUDGET GÉNÉRAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**